Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Romande Energie et l'Etat de Vaud inaugurent la centrale solaire de Bursins

Dans le prolongement de leur engagement respectif en faveur du développement des énergies renouvelables, l'Etat de Vaud et Romande Energie inaugurent une centrale solaire de 24 kWp en plein coeur de La Côte. Initié par l'Etat de Vaud, cet accord a été rendu possible notamment grâce à l'investissement de quelque 240'000 francs par la société Romande Energie Renouvelable SA et l'achat, par l'Etat de Vaud, de 500'000 kWh/an de courant vivonatur commercialisé par Romande Energie.

Engagés résolument dans la promotion du courant produit à base d'énergies renouvelables, l'Etat de Vaud et Romande Energie ont le plaisir d'annoncer leur partenariat dans la mise en oeuvre d'une nouvelle centrale solaire à Bursins. Les 114 modules photovoltaïques, couvrant une surface de quelque 200 m², sont installés sur le bâtiment du Centre d'exploitation des routes nationales.

La nouvelle centrale solaire a été inaugurée officiellement aujourd'hui par le Conseiller d'Etat François Marthaler, en charge du Département des infrastructures, et Pierre-Alain Urech, Directeur général de Romande Energie.

L'électricité produite par la centrale de Bursins sera proposée aux habitants de la région et à la clientèle de Romande Energie, sur l'ensemble de son réseau. Une partie de l'énergie produite sera reprise par l'Etat de Vaud, pour ses propres besoins.

Ce partenariat s'inscrit dans un contexte plus vaste, puisque l'investissement de 240'000 francs consenti par Romande Energie trouve sa contrepartie en l'acquisition de 500'000 kWh/an par l'Etat de Vaud, sous forme d'électricité vivonatur labellisée naturemade star. Ces 500'000 kWh correspondent à la consommation annuelle de 125 ménages (moyenne de 4'000 kWh/an par ménage).

Cet accord contribue à satisfaire l'un des objectifs du Groupe Energie de l'Etat de Vaud : couvrir 5% de sa propre consommation électrique en courant naturmade star, le label européen le plus exigeant en la matière. Par cet objectif, l'Etat de Vaud souhaite encourager les producteurs et distributeurs d'électricité à proposer à leur clientèle du courant électrique durable et écologique.

Le choix de la toiture du Centre d'exploitation des routes nationales de Bursins vient compléter une démarche exemplaire dans le domaine de la construction durable conduite depuis de nombreuses années par le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique de l'Etat de Vaud

Pour Romande Energie, ce partenariat correspond pleinement à la mission fixée à sa société Romande Energie Renouvelable SA, créée en automne 2006. Celle-ci a en effet pour but d'investir dans des unités de production décentralisées exploitant des sources d'énergie renouvelables (mini-hydraulique, éolien, solaire et biomasse). La production de la centrale de Bursins, que l'on envisage de certifier naturemade star, pourra contribuer à la fourniture de courant vivonatur, puisque celui-ci doit être constitué à 97.5% d'électricité produite à partir de la centrale du Pont-de-la-Tine (Ormont-Dessous), certifiée naturemade star, et à 2.5% par du courant provenant de nouvelles énergies renouvelables également certifié.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 avril 2007

Daniel Herrera, responsable de la communication Romande Energie SA, 021 802 95 67 - Yves Roulet, Ingénieur environnement, Service immeubles, patrimoine et logistique, 021 316 73 19 et 078 699 77 83